



Paris, le 4 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACCUEIL DES ENFANTS À L'HÔPITAL : UN RAPPORT INEDIT PROPOSANT DES PISTES D'AMELIORATION

Paris, le 4 septembre 2019 – Chaque année, près de 2 millions d'enfants et adolescents sont hospitalisés dans un établissement public de santé. Leur hospitalisation est encadrée par un corpus de textes réglementaires assez complet mais qui reste perfectible. Aussi, suite à un dialogue constructif avec le Défenseur des Droits sur l'application des droits de l'enfant dans les établissements de santé, la commission des usagers de la FHF s'est emparée du sujet en menant une enquête auprès de ses établissements adhérents. L'objectif : comprendre la manière dont ils appliquaient les textes, écouter leurs difficultés et, enfin, recueillir des expériences vertueuses afin de pouvoir élaborer des recommandations. Ces travaux, réalisés en étroite collaboration avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et l'association SPARADRAP, permettent ainsi de proposer [un rapport inédit proposant des pistes d'amélioration concrètes](#).

Le rapport « L'accueil des enfants à l'hôpital public » se veut autant un guide et une aide pour les établissements qu'un outil d'interpellation des pouvoirs publics afin d'accorder aux équipes les moyens leur permettant de mettre réellement en œuvre des actions concrètes d'amélioration de l'accueil des enfants dans les établissements publics de santé.

Les propositions sont regroupées en 5 axes orientés sur :

1. **La valorisation de l'accueil des enfants à l'hôpital.** Parmi les propositions phares, se trouve la garantie pour l'enfant hospitalisé de la présence de l'un de ses parents à ses côtés, ce qui aujourd'hui n'est pas encore systématique. Citons aussi la nécessité de faire participer les parents ou les enfants à l'élaboration du projet de service ou encore aussi la nécessité de garantir un environnement adapté aux enfants combinant des équipements spécifiques et l'intervention d'éducateurs de jeunes enfants, d'enseignants, d'associations.
2. **L'information de l'enfant** sur sa maladie et ses soins avec également, la réalisation d'un livret d'accueil spécifique pour les enfants.
3. **L'écoute de l'enfant** en vue notamment d'obtenir son consentement aux soins ou de recueillir son ressenti sur son hospitalisation à des fins d'amélioration de son accueil.
4. **Le renforcement des formations pour les professionnels** pour qu'ils maîtrisent les spécificités de la pédiatrie.
5. **La coordination de la prise en charge des mineurs non accompagnés**, problématique complexe à laquelle les équipes soignantes et socio-éducatives des hôpitaux sont peu préparées.

Une des forces de ce rapport réside dans son élaboration en concertation avec les principaux acteurs impliqués dans la protection et l'amélioration de l'accueil des enfants à l'hôpital. Le Défenseur des Droits, l'UNAF, l'association SPARADRAP et la FHF ont chacun pu apporter leurs compétences afin que ce rapport – comme les propositions qui en découlent – puisse être suivi d'effets.

« L'hospitalisation n'est jamais un moment anodin dans la vie d'un enfant et de ses parents. Cette période est stressante, elle peut être exceptionnelle ou régulière, mais elle représente toujours une rupture dans la vie quotidienne de l'enfant et de sa famille, c'est pourquoi il est si important de veiller à ce qu'elle se passe dans les meilleures conditions. Cette démarche de co-construction entre la FHF, l'UNAF, l'association SPARADRAP et le Défenseur des Droits, démontre l'intérêt de réfléchir ensemble dans une dynamique collaborative qui nous pousse à aller plus loin pour le bien-être de l'enfant et de sa famille. Nous souhaitons que cette collaboration se prolonge car, au-delà des propositions que nous avons pu faire, il nous faut maintenant les traduire dans les faits, c'est un engagement collectif que nous devons prendre envers les enfants et leurs familles » précise Marie-Andrée Blanc, présidente de l'UNAF.

« La Fédération hospitalière de France est attachée à l'amélioration continue de la qualité pour les deux millions d'enfants accueillis chaque année à l'hôpital public. Les professionnels cherchent en effet constamment à améliorer l'accueil des enfants malades et de leur famille, favoriser les échanges entre familles et professionnels en mettant le bien-être de l'enfant hospitalisé au centre des actions. J'ai la conviction que ce formidable travail réalisé en étroite collaboration avec nos partenaires, le Défenseur des Droits, l'UNAF et l'association SPARADRAP, sera à la fois une référence pour les professionnels de santé mais également un outil d'interpellation des pouvoirs publics afin d'accorder aux équipes les moyens leur permettant de réellement mettre en œuvre des actions concrètes d'amélioration de l'accueil des enfants dans nos établissements » explique Frédéric Valletoux, président de la FHF.

« Les enfants et les adolescents hospitalisés ont des besoins spécifiques. L'humanisation des soins en pédiatrie est un enjeu de santé publique pour préserver la confiance entre soignés et soignants, éviter les phobies et garantir à tous un parcours de soin de qualité. Tout doit être mis en œuvre pour que tous les enfants et adolescents hospitalisés comprennent ce qu'on va leur faire, soient soulagés de leur douleur par tous les moyens possibles et puissent avoir leurs proches à leurs côtés » pour le Dr Catherine Devoldère, présidente de l'association SPARADRAP.

DES PROPOSITIONS AUX ACTIONS

À de nombreuses reprises, les différentes parties prenantes évoquent dans ce rapport la nécessité de transformer les recommandations avancées en actes et d'obtenir les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre.

C'est dans cet esprit qu'un [partenariat a été mis en place entre la Ligue de football professionnel \(LFP\) et la Fédération hospitalière de France \(faire lien vers le CP LFP-FHF\)](#) afin de financer, dans le cadre de l'opération « 1 but et au lit ! », des lits d'accompagnement. Ainsi, la LFP donnera 100 € pour chaque but marqué lors de la saison 2019-2020 de la Ligue 1 et de la Ligue 2. Au total, entre 150 et 200 000 € devraient donc permettre le financement de lits d'accompagnants dans les hôpitaux publics.

À PROPOS DE L'UNAF

L'UNAF, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et défend les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et gère des services d'intérêt familial. Engagée dans le domaine de la santé, l'UNAF réalise des enquêtes auprès des familles, participe à des groupes de travail (santé publique, organisation des soins, prévention) et assure la représentation des usagers du système de santé dans la plupart des instances nationales, régionales, départementales ou locales de santé.

Plus d'informations sur : avec www.unaf.fr et lmondet@unaf.fr

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE (FHF)

La FHF fédère 4 800 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, représentant 15 millions d'hospitalisation par an, la moitié des places d'EHPAD, ainsi que les établissements assurant la prise en charge du handicap. La FHF s'est construite autour de valeurs partagées : égal accès à des soins de qualité pour tous ; innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, enseignement et recherche ; continuité de la prise en charge. La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap. Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du terrain. Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

Retrouvez les actualités de la FHF sur :

www.fhf.fr - twitter : @LaFHF - Facebook : [federationhospitalieredefrance](https://www.facebook.com/federationhospitalieredefrance) - LinkedIn : Fédération hospitalière de France

À PROPOS DE L'ASSOCIATION SPARADRAP

L'association SPARADRAP créée par des parents et des soignants, agit depuis plus de 25 ans pour aider les enfants à avoir moins peur et moins mal lors des soins et à l'hôpital et pour favoriser la présence des proches à leurs côtés. SPARADRAP informe les enfants et les parents grâce à des documents pédagogiques illustrés, propose des formations continues sur l'accueil des familles à l'hôpital et sur la prise en charge de la douleur, met en ligne des conseils et des informations validées sur son site www.sparadrap.org. L'association SPARADRAP est présidée par le Dr Catherine Devoldère, pédiatre oncologue au CHU d'Amiens et parrainée par le Dr Michel Cymes.

Contact : communication@sparadrap.org